

Table des matières

ENERGIE – CLIMAT – ENVIRONNEMENT – LOGEMENT 3

- UN SOUTIEN REAFFIRME EN FAVEUR DU REHAUSSEMENT DE L'OBJECTIF CLIMATIQUE 3
- DES PROPOSITIONS AMBITIEUSES DES ONG SUR LA NEUTRALITE CLIMATIQUE 3
- DE NOUVELLES ORIENTATIONS DE LA CDU SUR LE CLIMAT ? 3
- LE ROLE CRUCIAL DES ASSUREURS DANS LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE 3
- DES CRITIQUES A L'EGARD DE L'ACCORD SUR LA NOUVELLE PAC 4
- CLOTURE DU DIALOGUE SUR LA FUTURE STRATEGIE NATIONALE SUR L'EAU 4
- ADOPTION AU BUNDESTAG DE LA LOI REVISEE SUR LA TARIFICATION NATIONALE DU CARBONE 4
- PROJET DE REFORME DE LA LOI SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES 4
- PLUS D'EOLIENNES INSTALLEES EN ALLEMAGNE EN 2020 5
- UN POIDS EXCESSIF DU LOGEMENT SUR LES MENAGES 5

TRANSPORTS 5

- CONCLUSIONS DU SOMMET POUR LE TRANSPORT AERIEN 5
- ACCORD SIGNE ENTRE LA DIRECTION DE LUFTHANSA ET LE SYNDICAT DES PERSONNELS AU SOL 5
- INAUGURATION TRES ATTENDUE DU NOUVEL AEROPORT DE BERLIN 6
- NOUVELLES OBLIGATIONS DU VOYAGEUR EN PROVENANCE D'UNE ZONE A RISQUES 6
- SOMMET AUTOMOBILE ALLEMAND 6

ENTREPRISES 6

- JOURNEE DE L'INDUSTRIE ALLEMANDE 2020 (TDI) 6
- INITIATIVE POUR UNE NOUVELLE FORME D'ENTREPRISES A « RESPONSABILITES » 7
- UNE CONDAMNATION DE LA FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE POTENTIELLEMENT LOURDE DE CONSEQUENCES 7
- LA BRANCHE UTILITAIRES DE VOLSWAGEN ACQUIERT L'AMERICAIN NAVISTAR 7
- BAYER PREND LE CONTROLE D'UNE ENTREPRISE DE BIOTECHNOLOGIE AMERICAINE, POUR 4 Md USD 7
- DAIMLER ET GOOGLE SIGNENT UN PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT D'UTILITAIRES AUTONOMES 7
- VW ANNONCE 73 Md€ D'INVESTISSEMENT DANS L'ELECTROMOBILITE ET LES VEHICULES AUTONOMES 8
- HAUSSE DES RECOURS CONTRE LES MESURES DE FERMETURE ADMINISTRATIVE DECIDEES POUR LUTTER CONTRE LA PANDEMIE 8
- THYSSENKRUPP, EN DIFFCULTE, POURRAIT SOLLICITER L'AIDE DE L'ETAT POUR SA BRANCHE ACIER 8
- NOUVELLES SUBVENTIONS AUX INDEPENDANTS ET AUX ENTREPRISES 8
- DOUBLEMENT DES VOLUMES DE FINANCEMENTS GARANTIS PAR LA BANQUE PUBLIQUE KfW 9

INTERNATIONAL **9**

- **REUNION VIRTUELLE DE LA CONFERENCE ECONOMIQUE ALLEMAGNE – ASIE-PACIFIQUE** **9**
- **LE MARCHÉ CHINOIS REDRESSE LE SECTEUR AUTOMOBILE ALLEMAND** **9**
- **REACTIONS EN ALLEMAGNE AUX ELECTIONS AMERICAINES** **9**

NUMERIQUE – INNOVATION **10**

- **IMPORTANTES SUBVENTIONS ACCORDEES A DIX PROJETS PILOTES 5G** **10**

ENERGIE – CLIMAT – ENVIRONNEMENT – LOGEMENT

Un soutien réaffirmé en faveur du rehaussement de l'objectif climatique

La Chancelière allemande a réaffirmé son soutien au Green Deal européen lors d'un discours tenu le 12 octobre : elle a aussi mis en garde contre les risques de mettre au second plan la lutte pour la protection du climat dans le cadre de la crise sanitaire. Selon elle, l'Europe doit être un pionnier mondial dans le développement d'un mode de vie plus durable. Ces mots font écho à la déclaration quelques jours plus tôt du Ministre de l'économie et de l'énergie, Peter Altmaier (CDU), qui, lors du conseil informel des ministres de l'énergie de l'UE et dans la continuité de son projet d'Alliance pour le climat publié en septembre, exprimait son soutien à la neutralité climatique de l'Europe, avant 2050. Les réactions des fédérations professionnelles étaient mitigées : le président de la chambre allemande de commerce et d'industrie, DIHK, a déclaré s'inquiéter des coûts plus élevés et du relèvement des exigences pour les entreprises, offrant peu d'opportunités de croissance, tandis que la présidente de l'association automobile VDA a averti que « tout renforcement des objectifs devrait s'accompagner d'une évaluation des conséquences ». La ministre de l'environnement, Svenja Schulze (SPD), a déclaré que son objectif pour les semaines restantes de la présidence allemande du Conseil de l'UE était de parvenir à un accord sur un objectif climatique européen plus élevé pour 2030.

Des propositions ambitieuses des ONG sur la neutralité climatique

Le 13 octobre, l'Institut Wuppertal pour le climat, l'environnement et l'énergie, a publié un [rapport](#), réalisé pour le compte de la branche allemande FFF, qui décrit le scénario que l'Allemagne devrait suivre afin de respecter l'atteinte de l'objectif des 1,5°C. Les auteurs de l'étude y préconisent un fort développement de l'énergie éolienne, solaire et hydrogène, ainsi qu'une réduction ambitieuse du trafic routier et aérien, assortie de nombre de mesures complémentaires. Des think tanks allemands (Agora Energiewende, Agora Verkehrswende et la Fondation pour la neutralité climatique) ont également publié ensemble un rapport définissant la trajectoire nécessaire pour atteindre la neutralité climatique en Allemagne d'ici 2050. Outre le soutien au développement de l'hydrogène et des technologies de captage du carbone, ce rapport rejoint les précédentes études sur la question, en soulignant les insuffisances des actions actuelles du gouvernement fédéral dans de nombreux domaines. Enfin, la Fondation 2°, regroupant plusieurs entreprises (Aldi, Krupp, Allianz...), a appelé à une relance verte au niveau européen, comprenant notamment un mécanisme d'ajustement du carbone aux frontières ainsi qu'une extension du prix du carbone aux secteurs non couverts par le marché ETS et un fléchage de 30% du budget européen vers des investissements climatiques.

De nouvelles orientations de la CDU sur le climat ?

Des membres de la CDU ont formulé, fin octobre, des premières orientations sur le climat en vue des prochaines échéances électorales. Les propositions font la part belle à l'hydrogène (vert) et décarboné (bleu), ce dernier pouvant jouer un rôle de transition dans la décarbonation. Andreas Jung, vice-président de la commission des affaires économiques, de l'emploi et de la fiscalité comptant 70 membres de la CDU, estime que le « made carbon free in Germany » doit devenir la marque allemande pour permettre au pays de rester compétitif sur la base d'une croissance durable. Les trois candidats à la présidence du parti s'étaient auparavant exprimés mi-octobre sur la question du développement durable au cours d'un débat organisé par la Junge Union. Friedrich Merz s'était prononcé en faveur d'une modernisation écologique de l'économie de marché reposant sur le principe directeur de la durabilité, tandis que Norbert Röttgen a insisté sur la nécessité de fixer des objectifs pour se « distinguer » des Verts, tout en montrant une volonté d'intégrer environnement et climat dans l'économie de marché. Enfin, Armin Laschet a plaidé pour une accélération de la sortie du charbon et de la décarbonation des transports, tout en soutenant que les innovations, et non les interdictions, devaient contribuer à la diminution des émissions industrielles.

Le rôle crucial des assureurs dans la lutte contre le changement climatique

Lors de la conférence annuelle du quotidien Handelsblatt, Sabine Mauderer, membre du directoire de la Bundesbank, a souligné l'importance des assureurs dans la lutte contre le changement climatique en tant que gérants du risque, investisseurs et financeurs de la transformation de l'économie réelle. Elle a reconnu que les autorités publiques devaient améliorer le cadre juridique de leurs investissements (taxonomie notamment) et regretté le manque de données fiables et suffisantes sur les risques climatiques représentés par l'activité des entreprises. (Source : Berlin Eco 33)

Des critiques à l'égard de l'accord sur la nouvelle PAC

Les réactions aux négociations de la PAC en Allemagne sont contrastées. D'une part, la ministre de l'agriculture, Julia Klöckner (CDU), s'est réjouie « d'une étape importante pour la politique agricole commune » et de l'introduction, pour la première fois, d'une norme contraignante en faveur de la protection de l'environnement (« un pas fondamental vers une plus grande durabilité »). L'association des agriculteurs allemands (DBV) a également salué cet accord, de même que la CDU et CSU qui ont félicité la ministre pour ce succès. Les réactions des milieux écologistes et scientifiques ont cependant été très critiques. La ministre de l'environnement, Svenja Schulze (SPD), s'est, elle, montrée mécontente du résultat des négociations, jugé insuffisant pour faire avancer la protection de l'environnement. Elle a ainsi annoncé vouloir prendre, avec ses homologues européens, l'initiative de mesures correctives, et s'est même prononcée en faveur d'une action isolée de l'Allemagne si nécessaire. Le mouvement Fridays for Future (Germany) a critiqué un projet « qui nuit au climat », et auquel se sont opposés les députés SPD du Parlement européen, projet que la fondation WWF a qualifié de « compromis paresseux ».

Clôture du dialogue sur la future stratégie nationale sur l'eau

Le ministère de l'environnement a conclu le dialogue national sur l'eau, qui aura réuni pendant 2 ans plus de 200 experts sur les différents enjeux liés à cette ressource (pénuries, biodiversité...). Leurs recommandations devraient être intégrées dans la stratégie nationale de l'eau que la ministre de l'environnement Svenja Schulze entend présenter à l'été 2021. L'objectif de cette stratégie : anticiper et contrer les effets du changement climatique sur les réserves d'eau du pays (et éviter les pénuries), s'assurer de l'adaptation des infrastructures aux évolutions climatiques, mieux prendre en compte le secteur de l'énergie dans l'interconnexion entre les différentes infrastructures (notamment pour la production d'hydrogène par électrolyse). En réaction, les fédérations professionnelles (BDEW, VKU et DVGW) et les Verts au Bundestag ont demandé que la priorité soit donnée à l'approvisionnement public en eau.

Adoption au Bundestag de la loi révisée sur la tarification nationale du carbone

Le Bundestag a adopté, le 8 octobre, les modifications relatives à la loi sur la mise en place d'un marché national de permis d'émission dans les secteurs hors ETS. Celle-ci prévoit une hausse du prix du carbone dans le cadre du marché national sur les émissions des produits combustibles qui entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2021 ainsi que la mise en place d'un mécanisme de compensation pour lutter contre les fuites de carbone. Le système d'échange de quotas d'émission démarrera avec un prix fixe du CO₂ à 25€ la tonne à la charge des fournisseurs de diesel, d'essence et de gaz naturel. D'ici 2025, ce prix devrait passer à 55 €. Les recettes seront utilisées en particulier pour réduire la contribution sur les énergies renouvelables. La loi autorise le gouvernement fédéral à mettre en place un mécanisme de compensation pour les entreprises soumises à cette nouvelle tarification. Le vote a reçu le soutien du groupe des Verts, mais a été critiqué par l'AfD et le FDP. L'alliance "Transition énergétique équitable", rassemblant 10 000 PME, craint que le Mittelstand soit plus affecté que les grands émetteurs et perde donc en compétitivité.

Projet de réforme de la loi sur les énergies renouvelables

Pilier de la transition énergétique allemande, la loi EEG, adoptée en 2000 avec pour objectif d'encadrer la production d'électricité à partir de sources renouvelables, fête cette année ses 20 ans. Elle a constitué, au cours de cette période, un instrument central de l'augmentation de la part des énergies renouvelables (EnR) dans le mix électrique, dont elles ont représenté, au premier semestre 2020, plus de 50 %. La dernière réforme en date, votée en conseil des ministres le 23.09.2020 pour une entrée en vigueur prévue au 01.01.2021, est en cours de discussion au parlement (première lecture le 30.10.2020). Elle vise à adapter le cadre réglementaire du soutien aux EnR à l'évolution des objectifs et de la situation des renouvelables en Allemagne, caractérisée principalement par une hausse importante des coûts pour le consommateur final, mais aussi à transposer une directive européenne (RED II). L'objectif phare inscrit dans le projet de réforme est celui d'une énergie « produite et consommée entièrement neutre en carbone d'ici 2050 ». Le projet maintient l'objectif de 65% d'EnR d'ici 2030 via de nouveaux objectifs en termes de capacité installée notamment. Au niveau de l'évolution du financement du soutien aux EnR, le plan de relance allemand prévoit un plafonnement de la contribution EEG (actuellement de 6,756 ct/kWh) à 6,5 ct à partir de 2021 et même 6 ct à partir de 2022, le tout financé à hauteur de 10,8 Mrd € grâce à des subventions du budget fédéral et aux revenus issus de la mise en place, à partir du 01.01.2021, d'un marché carbone national pour les secteurs non-soumis à l'ETS.

Plus d'éoliennes installées en Allemagne en 2020

296 éoliennes ont été installées en Allemagne sur les 9 premiers mois de l'année 2020, soit 60% de plus que sur la même période un an auparavant, d'après les derniers calculs de l'agence spécialisée Fachagentur Windenergie an Land. Une accélération à relativiser cependant, puisque l'année 2019 avait été la plus faible en la matière depuis près de 20 ans. La performance des nouvelles installations reste ainsi inférieure de 70% à la moyenne des années 2014/2018, et l'Allemagne manquerait même de loin son objectif de développement d'après Jürgen Quentin, membre de la Fachagentur Windenergie an Land. Près de 1000 MW ont jusqu'à présent été installés, et les experts s'attendent à un développement total de 1500 MW d'ici la fin de l'année, soit la moitié de ce que le gouvernement fédéral avait prévu. Parmi les raisons de ce retard, on peut déplorer les longues procédures d'autorisation, un nombre insuffisant de zones désignées et un nombre croissant de procès contre de nouvelles installations, qui ont paralysé cette expansion, donnant lieu à de nombreuses faillites et suppressions d'emplois.

Un poids excessif du logement sur les ménages

D'après les chiffres de l'Office fédéral de la statistique, un allemand sur 7, soit près de 11,4 millions de personnes (14% de la population), fait partie d'un ménage pour lequel le coût du logement est considéré comme excessif en 2019 (plus de 40% du revenu net mensuel consacré aux frais du logement). Si ce taux a légèrement baissé depuis 2014 (16% à l'époque, 12,7 millions de personnes), l'Allemagne est en 4^{ème} position au niveau européen, loin au-dessus de la moyenne européenne de 9,3%. En moyenne, les ménages allemands consacrent 26% de leur revenu disponible au loyer et aux frais annexes, un chiffre légèrement en baisse par rapport à 2014 (27%). Ce poids excessif du logement est aussi une question de perception subjective : 12% de la population allemande se sentirait économiquement affectée par le coût du logement, une baisse de 5 points par rapport à 2014.

TRANSPORTS

Conclusions du sommet pour le transport aérien

Le Ministre des transports et des infrastructures numériques, Andreas Scheuer (CSU), a réuni, vendredi 6 novembre, lors d'un sommet dédié, les principaux acteurs du transport aérien : le coordinateur du gouvernement fédéral pour l'aéronautique, les Länder, les représentants de l'industrie aéronautique, des compagnies aériennes, des aéroports, des prestataires de services, des fédérations et des syndicats. De l'aveu même du Ministre, « le temps presse ». 800 000 emplois sont directement ou indirectement liés au transport aérien en Allemagne et sur les 250 000 emplois générés par les aéroports et les compagnies aériennes, 60 000 sont menacés d'être supprimés. La question du maintien des infrastructures était au centre des discussions lors du sommet : le Ministère fédéral des transports a plaidé pour l'allocation d'une enveloppe spéciale (hors plan de relance) d'un milliard d'euros aux aéroports, largement impactés par l'effondrement du trafic passager ; l'arbitrage est toujours en cours côté Ministère des finances. Les participants au sommet se sont accordés sur une déclaration commune qui mentionne, entre autres, les réflexions en cours du Ministère fédéral des transports concernant l'établissement de « corridors sanitaires » sur les vols transatlantiques.

Accord signé entre la direction de Lufthansa et le syndicat des personnels au sol

Le 11 novembre, le syndicat de pilotes Vereinigung Cockpit (VC) a annoncé avoir proposé à la direction de Lufthansa de renoncer jusqu'à 50 % de salaire, ce qui permettrait de réaliser de 155 à 600 M€ d'économies en fonction de la durée. Initialement proposé jusqu'à fin 2020, cette mesure pourrait être prolongée jusqu'au 30 juin 2022. Sans accord d'ici le 2^{ème} trimestre 2021, Lufthansa pourrait devoir licencier 1 100 des 5 000 pilotes. Le syndicat des personnels au sol (Ver.di) a annoncé avoir trouvé un accord avec la direction prévoyant le renoncement aux primes de Noël et de vacances et à toute augmentation de salaire jusqu'à fin 2021 permettant au groupe d'économiser 200 M€. En retour, les 24 000 employés au sol seront assurés de ne pas être licenciés jusqu'à fin mars 2022. L'accord doit d'abord être validé par les adhérents de Ver.di pour entrer en vigueur. Lufthansa enregistre une perte nette de 2Md€ au troisième trimestre (contre un bénéfice net d'1,2Md€ à la même période en 2019). Le groupe devrait limiter ses sorties de liquidités cash burn à 350M€ par mois au quatrième trimestre. La filiale de fret Lufthansa Cargo a réalisé un bénéfice de 446M€ au cours des neuf premiers mois de 2020.

Inauguration très attendue du nouvel aéroport de Berlin

L'aéroport Willy Brandt de Berlin-Brandebourg (BER) a été inauguré le 31 octobre, avec l'atterrissage consécutif de deux appareils d'Easy et de Lufthansa. Le nouvel aéroport, situé au sud-est de la capitale allemande et accessible en train depuis la gare centrale en 35 mn, remplace définitivement, depuis le 8 novembre, les plateformes aéroportuaires de Schönefeld et de Tegel. Ce dernier aéroport, qui sera reconverti en quartier d'habitation et de bureau, a vu son dernier vol opéré par Air France, compagnie associée à l'histoire de Tegel construit en zone d'occupation française au moment du pont aérien de 1948, puis exploité commercialement à partir de 1960. Le nouvel aéroport comporte trois terminaux, dont le terminal 1 conçu pour accueillir 40 millions de passages. En raison de la crise sanitaire, il devait accueillir 18 millions de passagers, contre plus de 35 millions en 2019 (et 10 millions attendus pour 2020). Troisième aéroport d'Allemagne (après ceux de Francfort et de Munich), cette mise en service intervient après six reports successifs depuis 2011, un doublement des coûts de construction à 6 Mds € et moult déconvenues politiques et judiciaires. L'effondrement du trafic aérien lié à la crise sanitaire risque d'accroître encore les difficultés économiques de l'aéroport fortement tributaire de subventions auprès de ces principaux actionnaires publics (les Länder de Berlin et de Brandebourg à hauteur chacun 37 % et le gouvernement fédéral à hauteur de 26 %).

Nouvelles obligations du voyageur en provenance d'une zone à risques

Vu l'évolution préoccupante de la situation sanitaire, le 2 novembre, un « confinement partiel » a été décidé jusqu'à la fin du mois de novembre. Si les écoles restent ouvertes tout comme les commerces avec une jauge à 10 m²/client, les restaurants (hors vente à emporter) et les activités culturelles et de divertissement (dont sport) ont fermé. Le 8 novembre, une nouvelle réglementation est, par ailleurs, entrée en vigueur pour les voyageurs de retour en Allemagne en provenance d'une zone à risques (dont France métropolitaine depuis le 17 octobre). Une obligation de s'enregistrer en [ligne](#) a été mise en place. La durée de la quarantaine obligatoire a été abaissée de 14 jours à 10 jours, durée pouvant être réduite à 5 jours incompressibles sur présentation d'un test négatif à partir du 5^{ème} jour après l'arrivée sur le territoire. Sont également prévues des exemptions (i) de quarantaine sans obligation de test pour des situations générales (personnes en transit, frontaliers, séjours de moins de 72h pour des raisons impérieuses) ; (ii) de quarantaine dans certains cas sur présentation des résultats d'un test négatif réalisé 48h avant l'entrée en Allemagne. Le gouvernement fédéral souhaite dissuader les voyages non-essentiels, tout en atténuant la charge de travail des laboratoires. Néanmoins, conformément à l'organisation fédérale de l'Allemagne, chaque Länder peut déterminer les exceptions à la règle générale de quarantaine incompressible (cf. plus de détails [ici](#)).

Sommet automobile allemand

Le sommet automobile allemand s'est tenu le 17 novembre et a permis la concrétisation de nouveaux dispositifs en faveur de l'industrie automobile, pour un montant total de 3 Mds€. Parmi les trois principales mesures: (i) Le prolongement des primes à l'achat de véhicules électriques et plug-in hybrides, pour un montant de 1 Mds€, jusqu'à 2025. Ces primes permettent actuellement aux particuliers achetant un véhicule électrique de bénéficier de 6 000 € de subvention publique. Les conditions d'accès pour les véhicules plug-in hybrides devraient être renforcées avec des conditions plus strictes sur l'autonomie. (ii) La mise en place de 500 M€ de primes à la casse pour le remplacement de poids-lourds Euro 3/4/5 par des poids lourds aux normes Euro 6, et des conditions plus avantageuses pour l'achat de poids lourds électriques ou hydrogène. (iii) La mise en place d'un « fond pour le futur » de l'industrie automobile en faveur de clusters régionaux ou de la formation. D'autres mesures ont été évoquées, telles que la constitution d'espaces de données mutualisés en vue de développer des services innovants.

ENTREPRISES

Journée de l'industrie allemande 2020 (TDI)

Les 6 et 7 octobre s'est tenue à Berlin le principal événement annuel de la Fédération de l'Industrie allemande (BDI), dans un format mêlant virtuel et présentiel. Son président a appelé à passer « d'un mode crise à la construction du futur. » Il soutient une hausse des investissements, y compris publics (infrastructure numérique), une réforme de la fiscalité (passage du taux de prélèvements de 31 % à 25 % du résultat). Sur l'adaptation de l'industrie aux changements climatiques, il a souligné « des objectifs politiques qui s'éloignent de plus en plus de la réalité. » Le coût de ces adaptations est problématique, dans un contexte de crise. Il demande ainsi une réduction de la taxe sur l'électricité prévue dans la loi EEG. Il soutient le développement de la technologie hydrogène, mais critique l'accent mis sur l'hydrogène vert, qui ralentit l'essor du marché.

Initiative pour une nouvelle forme d'entreprises à « responsabilités »

Début octobre, 500 entrepreneurs et économistes, parfois de premier plan, ont publié un manifeste appelant à la création d'une nouvelle forme juridique de sociétés, la « EG GmbH » (EG pour Eigentümer Verantwortung ou « responsabilité du détenteur de capital »), avec un modèle de projet de loi déjà rédigé. Il s'agirait de dissuader les investisseurs poursuivant une logique de court terme en réinvestissant des bénéfices dans l'entreprise. La distribution de dividendes serait exclue. Il s'agirait également de faciliter la transmission d'entreprises familiales, en préservant la volonté des fondateurs, tout en assurant une plus grande indépendance vis-à-vis de fondations (souvent gérées par les héritiers). Leur poids dans le capital de nombreuses sociétés peut limiter la marge de manœuvre de la direction. Le Ministre de l'Economie, la présidente de la CDU et certains membres des Verts auraient exprimé un intérêt pour cette proposition. Celle-ci suscite toutefois l'opposition d'une partie du Mittelstand, attaché aux fondations et d'une grande part de la CDU, sceptique sur sa faisabilité. Le Ministre fédéral de la Justice a également fait part de sa méfiance, estimant qu'une nouvelle forme d'entreprise ajouterait à la complexité du droit des sociétés, factrice de bureaucratie.

Une condamnation de la Fédération des chambres de commerce potentiellement lourde de conséquences

Le 14 octobre, le Tribunal administratif fédéral (équivalent du Conseil d'Etat et basé à Leipzig) a condamné la Fédération des chambres de commerce (DIHK), organisation chapeau des Chambres de commerce en Allemagne (IHK) et à l'étranger (AHK). Le tribunal estime que le DIHK a outrepassé ses compétences en s'exprimant sur plusieurs enjeux politiques. Le recours avait été initié en 2007 par un entrepreneur dans l'éolien, après des prises de positions du DIHK hostiles à une hausse des énergies renouvelables dans le mix énergétique allemand. La loi encadrant les IHK, datant de 1956, mentionne l'activité des chambres est limitée aux questions économiques. Le verdict du Tribunal tient compte de l'obligation pour toute entreprise d'être rattachée à une IHK locale. Ainsi, ce n'est pas l'entreprise plaignante qui peut quitter son IHK, mais l'IHK concernée (Nord Westfalen) qui doit cesser d'être membre du DIHK, créant un précédent. Le DIHK critique cette décision, estimant difficile de distinguer clairement les domaines économiques et politiques. Il a annoncé la suspension de toute prise de position publique sur de nombreuses thématiques comme les droits de l'homme, le Brexit, la politique commerciale, ou les enjeux sociétaux des entreprises. En revanche, elle souhaite continuer à faire de telles déclarations dans le cadre de procédures législatives au Bundestag et de soutenir des positions dans le cadre des Chambres de commerce à l'étranger (AHK, dont l'adhésion n'est pas une obligation légale pour les entreprises allemandes implantées dans le pays d'accueil). Le DIHK affirme enfin être confronté à un dilemme juridique. En 2017, la Cour constitutionnelle avait confirmé « le mandat statutaire du DIHK à représenter les intérêts généraux du secteur commercial ». Or, selon lui, la décision du Tribunal administratif fédéral va à l'encontre de cet arrêt, en lui interdisant désormais de prendre des positions sur tout enjeu majeur. Face à cette situation, plusieurs analystes appellent à une modernisation de la loi sur les IHK de 1956.

La branche utilitaires de Volkswagen acquiert l'Américain Navistar

Traton, filiale de VW spécialisée dans les utilitaires, a signé un accord, le 18 octobre, pour l'acquisition de Navistar, concurrent américain. La transaction est estimée à plus de 3 Md USD. Il s'agit d'une opération stratégique pour le groupe allemand. Il n'était jusqu'alors pas implanté sur le marché américain des utilitaires (50 % du total mondial), à l'inverse de son concurrent Daimler, premier acteur du secteur.

Bayer prend le contrôle d'une entreprise de biotechnologie américaine, pour 4 Md USD

Fin octobre, le groupe Bayer a finalisé l'acquisition de la société Asklepios, entreprise américaine de biotechnologies spécialisée dans le développement de thérapies cellulaires et génétiques. L'opération représente un montant de 4 Md USD. Cet investissement s'inscrit dans l'objectif de Bayer de renforcer sa présence sur l'ensemble des domaines liés à la thérapeutique. L'activité santé du groupe apparaît en effet comme stabilisatrice face aux contre-performances de sa branche agricole. Bayer enregistre une perte de près de 3 Md€ au troisième trimestre, liée aux difficultés de sa filiale Monsanto.

Daimler et Google signent un partenariat pour le développement d'utilitaires autonomes

Le 26 octobre, Daimler et Waymo, filiale de Google spécialisée dans la conduite autonome, ont annoncé la signature d'un partenariat stratégique. Il s'applique pour le moment au seul marché américain. L'objectif est d'aboutir au développement de modèles équipés de châssis Daimler hautement sécurisés et équipés des systèmes de conduite

Waymo. Les capacités de production de Daimler permettront de réduire le coût des utilitaires. Les deux groupes ont pour objectif de présenter leurs premiers modèles d'ici quelques années.

VW annonce 73 Md€ d'investissement dans l'électromobilité et les véhicules autonomes

Le 15 novembre, le conseil de surveillance du groupe allemand a annoncé son intention d'investir 73 Md€ dans le développement de l'électromobilité et l'autonomie des véhicules. Ces deux priorités représentent à elles seules près de 50 % des 150 Md€ que le groupe entend consacrer à l'investissement d'ici 2024. Il s'agit d'une hausse de 13 Md€ par rapport à de précédents plans. Près de 30 Md€ sont consacrés à la mise en réseau des véhicules et à la création de systèmes d'exploitations permettant l'autonomisation de plusieurs fonctions de conduite. VW entend se positionner comme un acteur majeur sur les logiciels de véhicules autonomes. En contrepartie de ces investissements, VW souhaite rationaliser ses processus de production et retirer rapidement de sa gamme les modèles les moins vendus.

Hausse des recours contre les mesures de fermeture administrative décidées pour lutter contre la pandémie

Les recours se multiplient en Allemagne contre les mesures de fermeture administrative. Uniquement à Berlin, une soixantaine de référés ont ainsi été déposés. Selon la fédération des juges administratifs, certains motifs pourraient être jugés recevables, notamment la proportionnalité des mesures prises avec le respect des droits fondamentaux. Concernant l'hôtellerie-restauration, un tribunal administratif bavarois a rejeté, le 4 novembre, un recours déposé par des professionnels du secteur, tout en exprimant « des doutes » quant à la compatibilité, à terme, des mesures prises avec les droits fondamentaux. Concernant les salles de sport, un tribunal administratif, de nouveau en Bavière, a rendu un arrêt estimant que les fermetures complètes constituaient une décision disproportionnée, au regard de la loi qui autorise le maintien des activités sportives individuelles, lesquelles devraient donc pouvoir être pratiquées en salle. Enfin, concernant la fermeture cinémas, la cour constitutionnelle fédérale a rejeté une demande de QPC pour vice de forme, sans se prononcer sur le fond (le plaignant – un exploitant de salle – a saisi directement la cour, sans transmettre sa demande à un tribunal administratif au préalable). Le tribunal administratif compétent, bavarois également, devrait rendre sa décision prochainement. Face à cette situation, les fractions CDU/CSU et SPD au Bundestag ont présenté, le 6 novembre, une proposition de loi visant à préciser les bases juridiques des fermetures administratives. Des experts auditionnés en commission estiment toutefois que ce projet est insuffisant pour permettre aux tribunaux d'apprécier la proportionnalité des décisions sur des critères clairs.

Thyssenkrupp, en difficulté, pourrait solliciter l'aide de l'Etat pour sa branche acier

Le conglomérat sidérurgique Thyssen-Krupp subit les effets à la fois de la crise sanitaire et des difficultés structurelles du secteur de l'acier. Celles-ci interviennent alors que le groupe connaît une importante restructuration, précisément destinées à recentrer ses activités sur sa branche acier. La vente de sa division ascenseurs pour plus de 17 Md€ ne semble pas permettre au groupe de dégager des capacités d'investissement suffisantes pour se redresser. Ce dernier envisagerait désormais plusieurs options pour sa branche acier : celle d'un repreneur, avec un risque majeur pour la pérennité de l'emploi et de l'activité, avec une offre non engageant faite par l'aciériste britannique Liberty Steel ; celle d'un partenariat avec une autre société ; celle d'une intervention de l'Etat, sous une forme à déterminer. Cette solution a la préférence des syndicats. Le Ministère de l'Economie et de l'énergie, ainsi que le Land de Rhénanie du Nord Westphalie, sont prudents et semblent exclure, pour le moment, toute prise de participation directe. Ils n'excluent pourtant pas une intervention, le secteur de l'acier ayant été identifié comme particulièrement prioritaire par le Ministre fédéral de l'Economie.

Nouvelles subventions aux indépendants et aux entreprises

Le 5 novembre, les Ministères de l'Economie et des Finances ont annoncé une nouvelle aide pour le mois de novembre. Elle permet aux entreprises fermées pour raisons administratives et à leurs fournisseurs les plus impactés de bénéficier d'une aide représentant 75% du CA de novembre 2019, jusqu'à 1 M€ (coût total estimé à 14 Md€). Pour les restaurants, le CA de novembre 2019 de référence sera celui des consommations « sur place », les consommations « à emporter » sont sorties des calculs. Les indépendants pourront bénéficier d'une procédure facilitée pour des montants demandés jusqu'à 5 000€. Les deux Ministres ont annoncé, le 13 novembre, le versement d'une avance (entre 5 000 et 10 000€) dès la fin du mois. Ils ont également souligné l'entrée en vigueur d'une nouvelle aide de transition (Überbrückungshilfe III), prenant le relais de l'aide actuelle après le 31/12/20. Elle sera disponible jusqu'au 30/06/21. La liste des coûts entrant dans le calcul de la subvention sera élargie (inclusion des coûts d'amortissement, de maintenance et de «

modernisation » - plus de détails en attente). Le montant maximal versé passerait de 50 000 à 200 000 € par mois. Coût total estimé à 22 Md€. Enfin, ils ont décrit les grandes lignes d'une « aide au redémarrage ». Elle est destinée aux seuls indépendants et couvre la période 01/12/20 - 30/06/21 (7 mois). Les indépendants anticipant une perte de CA supérieure à 50 % sur ces sept mois sont éligibles. L'aide consiste en une avance unique plafonnée à 25 % du CA mensuel moyen de 2019 (sauf exceptions) pour un montant maximal de 5 000 €. Si le CA réalisé est supérieur à celui anticipé, un remboursement partiel sera demandé. Plus de détails devraient être annoncés prochainement.

Doublement des volumes de financements garantis par la banque publique KfW

Le 4 novembre, la KfW a annoncé avoir doublé ses volumes de financement garantis depuis janvier par rapport à la même période en 2019. Ceux-ci représentent soit environ 110 Md€, dont 46 Md€ de prêts dans le cadre des dispositifs liés au coronavirus. De janvier à fin septembre, 90 000 entreprises ont sollicité un prêt garanti. 99 % du nombre de prêts accordés l'ont été à des TPE-PME.

INTERNATIONAL

Réunion virtuelle de la Conférence économique Allemagne – Asie-Pacifique

Le 19 octobre, le Ministre fédéral de l'Economie et de l'énergie a présidé, aux côtés de ses homologues japonais, australien et indonésien, la conférence économique annuelle entre l'Allemagne et les pays de la zone Indo-Pacifique. Il a rappelé les valeurs communes entre l'Allemagne et les Etats concernés, insistant sur le soutien à un libre-échange fondé sur des règles, sur l'ouverture des marchés et sur une modernisation de l'OMC. Joe Kaeser, directeur général de Siemens et président du Comité Asie-Pacifique, structure qui regroupe les principales fédérations pour les questions liées à la zone asiatique, a appelé à développer les coopérations dans le domaine des technologies. Il a rappelé l'attachement de la communauté d'affaire allemande à un commerce libre. Il a souligné le rôle que pourraient jouer la relation Europe-zone indo-pacifique dans la sécurisation et la diversification des chaînes de valeur. Cette réunion intervient alors que l'Allemagne a publié, en septembre, une stratégie pour accroître ses relations avec la zone, dans une logique de réduction de sa dépendance à la Chine. Depuis, plusieurs pays de la zone ont toutefois signé un accord favorisant les échanges commerciaux, en y intégrant la Chine. Les milieux d'affaire allemands interprètent ce dernier comme un renforcement de l'influence chinoise dans la région indo-pacifique, au détriment de la présence européenne et encore plus américaine.

Le marché chinois redresse le secteur automobile allemand

BMW a annoncé, début novembre, une hausse de son bénéfice de 17 % au troisième trimestre 2020, par rapport à la même période en 2019, et ce malgré la crise sanitaire en Europe et aux Etats-Unis. Cette performance s'explique par la hausse des ventes du groupe en Chine. Il a en effet vendu près de 550 000 unités dans ce pays depuis janvier, contre 200 000 aux Etats-Unis. La Chine semble remplacer les Etats-Unis comme marché clé pour le constructeur allemand. BMW estime en effet que plusieurs décisions américaines (menaces de droit de douane, révision de l'accord avec le Mexique) ont constitué des contraintes majeures pour ses investissements. A l'inverse, la hausse de la demande en Chine, et l'existence de partenariats bien établis, le conduisent à privilégier une croissance de ses projets d'investissement dans ce pays. L'équipementier Schaeffler enregistre également une hausse de son chiffre d'affaire entre janvier et fin octobre 2020 par rapport à la même période en 2019, grâce au redressement du marché chinois et malgré une baisse 30 % de ses recettes au second semestre. Daimler annonce, de son côté, son souhait de renforcer son partenariat avec le Chinois Geely pour la production de nouveaux modèles, et de moteurs en Chine.

Réactions en Allemagne aux élections américaines

La classe politique et les milieux d'affaire se félicitent du résultat des élections présidentielles américaines. Quelques prises de position prudentes en faveur d'un accord de libre-échange sont observées (Ministre fédéral de l'Economie et de l'énergie, président de l'institut économique DIW). Cependant, la plupart des déclarations prennent acte d'un changement dans les relations. L'institut Ifo qualifie Joe Biden de « protectionniste doux ». Il estime que, s'il ne mettra sans doute pas fin aux dissensions commerciales, il devrait permettre une prévisibilité de la politique américaine, favorable aux entreprises allemandes. Le Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes évoque, pour sa part, un « concurrent économique » et un retour impossible au « bon vieux temps ». Il signale toutefois la possibilité d'établir des cadres multilatéraux solides permettant l'expression saine de cette concurrence. Elle suppose l'expression d'une souveraineté renforcée de l'Union européenne, passant notamment par la clarification des positions allemandes sur plusieurs enjeux (Chine, 5G), au besoin par la confrontation avec les Etats-Unis (Northstream II).

NUMERIQUE – INNOVATION

Importantes subventions accordées à dix projets pilotes 5G

Dix projets sélectionnés par le Ministère fédéral des transports et de l'infrastructure numérique (BMVI) vont recevoir des financements allant jusqu'à 4M€ chacun pour la mise en production de projets pilotes 5G. Ces projets font partie d'un ensemble de 67 lauréats (villes, régions, associations..) de l'appel d'offres « concours d'innovation 5G » lancé en 2019 par le BMVI et qui prévoyait alors une enveloppe totale de 6,2M€ pour les phases de cadrage projet. Le Ministre fédéral des transports et de l'infrastructure numérique, Andreas Scheuer (CSU), s'est félicité que « toute la gamme de technologies soit représentée ». De fait, les dix projets les plus prometteurs ainsi sélectionnés vont d'un champ d'essai de drones utilisés pour créer des images en temps réel des foyers d'incendie de feux de forêts dans le Brandebourg, à un projet d'agriculture durable en Basse-Saxe en passant par un terrain d'essai dédié à la conduite autonome en Bavière. L'initiative pourrait être prolongée en 2021 face au succès rencontré et sous réserve que des fonds supplémentaires soient rendus disponibles dans le cadre du plan de relance. Le ministère souligne qu'il n'y aura pas de nouvel appel d'offres, mais que seuls les projets ayant été retenus durant le premier appel d'offres pourraient candidater.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Berlin (adresser les demandes à berlin@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Service Économique de Berlin

Adresse : Pariser Platz 5, 10117 Berlin, Allemagne

Rédigé par (par ordre alphabétique) : Alissa ABOUD, Fabien BAUDELET, Lisa BELKAÏD, Côme DE ROCQUIGNY, Thomas JEANNIN, Emmanuel LAGRANDEUR-BOURESSY, Laurence PAUC, Guillaume PRIGENT

Relu par : Etienne OUDOT DE DAINVILLE

Version du 12/07/2019